



## Des murs à l'(a)mur Michèle Rivoire

### Une lecture de la troisième conférence de *Je parle aux murs*

Hétérogènes à la fois par le lieu où elles furent prononcées et par l'adresse – des psychiatres, internes pour la plupart – les sept conférences à la Chapelle Sainte-Anne font pourtant partie intégrante de l'enseignement de Lacan, dont elles recourent les thèmes, pour les éclairer d'un jour oblique, c'est-à-dire plus pragmatique en ce qu'il vient s'inscrire dans les murs d'une institution dont il rappelle qu'elle fut un « asile clinique », un abri pour la folie<sup>1</sup>.

À Sainte-Anne, « l'enseignant »<sup>2</sup> qu'est Lacan vise à inscrire dans les murs de l'hôpital ce lien social particulier traversé par une béance irréductible à tout discours et qu'il nomme le réel : « Le réel est ce qui commande toute la fonction de la signifiante. »<sup>3</sup> Il s'attrape à partir d'une logique qui structure les quatre discours qu'il a mathématisés, mais une logique qui leur échappe : « le réel – catégorie de la triade d'où est parti mon enseignement, le symbolique, l'imaginaire et le réel – s'affirme dans les impasses de la logique. »<sup>4</sup> Entre la libido et la parole, entre le corps et la vérité, il y a un mur que Lacan nomme l'« (a)mur » et qu'il attrape dans ce troisième entretien au moyen d'équivoques sérieuses ou comiques, des « (a)murs-sements »<sup>5</sup>

Mon parcours dans la lecture de ce texte difficile : essayer de saisir en suivant les équivoques, tours et détours de son allocution, comment Lacan nous conduit *logiquement* (c'est une des clés du texte) des murs de Sainte-Anne à ce qu'il appelle « l'(a)mur » : le nom du non-rapport du parlêtre à son corps, son « rapport dérangé »<sup>6</sup> par la jouissance. Questions de départ : qu'est-ce que Lacan fait donc résonner dans sa voix entre les murs de cet hôpital psychiatrique qu'il revisite après tant d'années ? À quoi cette voix donne-t-elle abri en emplissant sans le combler le vide dont ces murs constituent l'entour ? À quelle orientation clinique ces murs et « amurs » donnent-ils lieu ?

#### *Acte manqué*

C'est à Sainte-Anne que Lacan a rencontré Aimée, la patiente dont il a fait le sujet de sa thèse de doctorat en médecine, *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*

---

<sup>1</sup> Année 1971-1972, Lacan donne une série de leçons de son Séminaire à l'université Paris 1 : *...ou pire*. Parallèlement, il fait une série de conférences à la Chapelle Sainte-Anne appelées « entretiens » et intitulées « Le savoir du psychanalyste ». Quand il établit le texte du Séminaire *...ou pire*, Jacques-Alain Miller y intègre les quatre dernières conférences et publie les trois premières à part, sous le titre *Je parle aux murs*, une phrase paradoxale qu'il extrait des entretiens.

<sup>2</sup> Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. L'Être et l'Un », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de Paris VIII, leçon du 19 janvier 2011, inédit.

<sup>3</sup> Lacan J., *Le Séminaire*, livre XIX, *...ou pire*, Paris, Le Seuil, 2011, p. 29.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>5</sup> Lacan J., *Je parle aux murs*, Paris, Le Seuil, 2011, p. 104.

<sup>6</sup> Lacan J., *Le Séminaire*, livre XIX, *...ou pire*, op. cit., p. 39, (sous-titre de J.-A. Miller).

(1932). C'est à Sainte-Anne qu'il a également commencé son Séminaire, de 1953 à 1963, et qu'il a fait ensuite une série de présentations de malades hospitalisés. Il appelait ça des « dialogues » à l'époque. Cette fois-ci, l'heure n'est ni au dialogue, ni à l'enseignement : il a un autre lieu pour ça, celui de son Séminaire. Il revient dans ce même hôpital psychiatrique en psychanalyste, pour parler à des psychiatres, plus particulièrement à de jeunes internes qui ne connaissent pas forcément la psychanalyse. Mais par un effet de rumeur, des « fidèles » de son Séminaire sont accourus en nombre à l'hôpital si bien que ce retour à Sainte-Anne prend l'allure « d'un acte manqué »<sup>7</sup>.

L'acte manqué est une formation de l'inconscient. Le discours de Lacan fait explicitement place au savoir inconscient. Mais Lacan ne parle pas en analyste, il parle en analysant, comme il l'explique à plusieurs reprises à propos de son enseignement. C'est un acte manqué pour autant :  
1/ que ces « conférences » n'ont pas de finalité didactique définie (sémiologie, nosographie, etc.)  
2/ qu'elles n'ont pas d'adresse définie, ni disciples, ni praticiens. « Je parle aux murs » signifie « je parle tout seul », c'est-à-dire à personne. Pas de dialogue, on est sous le signe du Un. Mais, « il se pourrait bien que je parle quand même à quelqu'un [ajoute Lacan]. Comment savoir à qui je parle ? »<sup>8</sup> Ce quelqu'un, ce serait quelqu'un que la parole de Lacan accroche de façon contingente, par le désir. La modalité du discours de Lacan n'est pas celle du discours du maître, elle ne cherche pas l'auditeur, elle le trouve, au un par un, *via* le désir.

Cette série de conférences est donc un acte manqué et comme tel il touche sa cible, sa réussite tenant à la contingence d'un désir où l'enseignant met en jeu son propre désir de savoir, offrant sa voix à qui pourrait entendre sa parole. Dans le cas des présentations de malades, c'est lui qui s'est enseigné de ce qu'il a entendu. À écouter de la bonne façon les malades enfermés entre les murs de l'hôpital, à leur laisser la parole, il a « entendu des choses [...] décisives »<sup>9</sup> et c'est une expérience qui a nourri le Séminaire.

Le Séminaire XIX *...ou pire* ouvre à un nouvel abord du réel, soit de la jouissance du psychotique et plus largement, la jouissance du *parlêtre*.

### *L'asile clinique*

En bref, le Séminaire XIX et les entretiens sont inséparables et le troisième entretien est un retour entre les murs de l'institution psychiatrique. Retour donc au temps zéro, le temps de la rencontre avec celui que, dans ces murs, on qualifie d'aliéné ; mais il n'est pas là, il n'y a que les murs pour le représenter, métonymiquement, et le rebond qu'ils offrent à la parole d'un Lacan attentif à la fonction de ce qu'il appelle « l'asile clinique » et des discours véhiculés par l'institution psychiatrique. Les murs de l'institution prodiguent-ils encore un abri à l'aliéné ? De quelle manière et à quel prix s'efforcent-ils de réfréner sa jouissance, ce qui est l'essence de l'institution ? Retour à l'« asile clinique », au sens « honnête », dit Lacan, sens qu'il entreprend de réhabiliter à partir d'une nouvelle clinique.

Dans les années soixante-dix, Lacan aborde ce que l'on appelle son dernier enseignement. Il se passe du père en le pluralisant : il y a les Noms-du-Père. Il se focalise sur le réel qui spécifie la jouissance du psychotique, sa jouissance autiste.

Faute d'un accès à l'articulation signifiante S1 ►► S2, le psychotique est dans le « Un » de *lalangue* privée et sa jouissance relève du signifiant Un détaché du sens commun. Ainsi le psychotique parle tout seul. La paranoïa était la psychose de référence au premier temps de

---

<sup>7</sup> Lacan J., *Je parle aux murs*, *op.cit.*, p. 86.

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 91.

l'enseignement de Lacan. Dans le second temps, c'est la schizophrénie qui permet le mieux d'entendre la défense contre le réel qui est l'enjeu de tous les discours. Lacan emprunte d'ailleurs pour le dire une modalité d'énonciation propre au schizophrène : l'ironie qui vise l'annulation de l'Autre. La jouissance du *parlêtre* est jouissance du corps en tant qu'Un. *Je parle aux murs* veut dire : je parle tout seul et j'en jouis. On perçoit très bien à la lecture de cette conférence que Lacan jouit de la langue sur laquelle il prend appui pour présenter sa clinique du réel.

### *La laïcité comme ségrégation au nom de la raison*

L'évocation de « l'asile clinique » est suivie d'un hommage étonnant de la laïcité grâce à quoi les internés peuvent, par une sorte de concession, disposer d'« une chapelle avec sa garniture d'aumôniers »<sup>10</sup>. Étrange idée ! De quoi ces signes religieux font-ils concession ? Quelques pages plus haut, Lacan avait fait l'éloge du Dieu chrétien disant qu'il pourrait bien croire en lui-même, car, à rebours de l'athéisme qui est une « somnolence », la croyance est une disposition fondamentale des discours du maître et de l'hystérique. La religion secrète du sens « à pleins tuyaux »<sup>11</sup> ! La touche est ironique : pas de maître, pas de croyance, « la chapelle et sa garniture d'aumôniers » renvoient plutôt au délire, à sa logique désarrimée de l'Autre et son excès de sens. Pas question d'illusion ni de sens commun, le délire est une création de défense contre le réel qui participe de la jouissance singulière du fou. Du réel donc. L'ironie de Lacan, avec sa connotation péjorative dénude le semblant. C'est en quoi les murs de la chapelle renvoient à un au-delà de l'Autre.

En ces années soixante-dix, l'enseignement de Lacan est marqué par cet aphorisme stupéfiant : l'Autre n'existe pas, ce qui veut dire que c'est l'Un qui existe. En fait, tout le monde délire. Il s'en déduit une clinique qui ne peut être qu'« une clinique ironique ». Le choix est un choix forcé note Jacques-Alain Miller<sup>12</sup>.

Dans son cours de mars 2014 « La clinique et le lieu : de l'Autre à l'Un », Jacques Borie a commenté le passage suivant de *Je parle aux murs* : « En effet, à quiconque habite dans ces murs, ces murs-ci, les murs de l'asile clinique, il convient de savoir que ce qui situe et définit le psychiatre en tant que tel, c'est sa situation par rapport à ces murs, ces murs par quoi la laïcité a fait en elle exclusion de la folie et de ce que ça veut dire. »<sup>13</sup> Le commentaire de J. Borie est politique et clinique, à partir de la ségrégation des fous au nom de la raison universelle, des droits de l'homme et d'une liberté qui ignore la jouissance :

« Qu'est-ce que le mot “ laïcité ” vient faire ici ? », interroge-t-il : « Lacan nous dit que dans l'asile la fonction du psychiatre est d'accueillir ce qui est exclu par la laïcité. Qu'est-ce que c'est que cette laïcité ? Je crois que le terme réfère à ce qui s'est créé de discours sur la rationalité de l'homme, discours hérité de la Révolution française et de la guerre aussi. Ainsi le colloque de Bonneval de 1946 présente deux conceptions de la liberté, celle fondée sur la rationalité de l'homme, que défend Henri Ey et celle de Lacan. Selon Henri Ey, la folie est une injure à la liberté et Lacan dit “ non », la liberté n'est pensable que d'inclure la folie. Ce qui résonne dans les murs de l'asile, c'est ce que la laïcité exclut, car la laïcité comme conception de l'homme universel, c'est l'homme sans sa jouissance, l'homme des droits de l'homme. Mais dès lors que l'homme est avec sa jouissance, c'est-à-dire ce qui fait sa particularité, quelque chose n'est pas

---

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>11</sup> Cf., Lacan J., *Le triomphe de la religion*, Paris, Le Seuil, 2005.

<sup>12</sup> Miller J.-A., « Clinique ironique », *Revue La Cause freudienne*, n° 23, février 1993.

<sup>13</sup> Lacan J., *Je parle aux murs*, *op.cit.*, p. 95.

pris en compte La jouissance n'entre pas dans l'idée de l'universel. Et Lacan ajoute quelque chose qui est encore plus subtil : c'est parce qu'elle est la langue de la raison que la laïcité a tellement insisté sur l'éducation, l'enseignement, l'école. Faut dompter les pulsions par la raison ! »

### *Raison et réson*

En résumé, la raison n'est pas adéquate à penser la jouissance. Et pour en parler, il est besoin des semblants qu'offrent les discours. Dire que l'Autre n'existe pas équivaut à dire que ce qui existe, autrement dit le Un de l'existence, c'est le Un du signifiant, tandis que le grand Autre est à saisir au niveau de l'être : c'est un lieu d'être où s'inscrit le discours, le lieu que vise tout dit<sup>14</sup>. De l'Un à l'être, il y a une distinction fondamentale que Lacan capture dans *Je parle aux murs* au moyen d'une belle équivoque homophonique qui de « raison » passe à « réson », « résonance » et vice versa. Si la raison, le raisonnable s'inscrit dans l'Autre comme discours historiquement daté, à la visée universalisante, la « réson » désigne ce qui depuis le corps et sa jouissance se répercute d'écho dans le signifiant. Ce n'est pas le sens, c'est quelque chose qui tient de l'objet *a*.

Relisons ce passage saisissant de la page quatre-vingt-huit où Lacan invite son auditoire à supposer que la chapelle où il parle, c'est la caverne de Platon et que c'est sa voix que répercutent les murs au lieu du théâtre d'ombres décrit par le philosophe. Lacan voit la caverne de Platon comme un appareil de jouissance scopique où le trou d'où vient la lumière au-delà du mur « nous fait toucher du doigt ce qu'il en est de l'objet *a* »<sup>15</sup>. Parallèlement, il fait de la chapelle un appareil où voir parler l'autre sans comprendre est source d'une jouissance purement phonique. L'objet cristallise en évitant les mots de leur sens, dans un circuit qui va des éclats de voix répercutés par les murs au regard réjoui de l'auditeur qui voit l'orateur parler sans l'entendre, c'est-à-dire qu'il ne voit dans les paroles de l'orateur que de la substance jouissante. Le son c'est le sens de ce dont il jouit.

C'est ainsi que Lacan fait de la caverne platonicienne une fabrique de l'objet *a* qu'il associe, nouveau déplacement métonymique, à la bouche, rien de moins ! La chose est dite allusivement associée aux recherches linguistiques des premiers structuralistes, ceux qui ont inspiré à Lacan sa théorie d'un inconscient structuré par le langage. On pense bien sûr à Jakobson à qui Lacan dédiera un chapitre d'*Encore*. Jakobson considère qu'à rebours des autres fonctions du langage, la fonction poétique use de façon privilégiée de la matérialité des mots, de la grammaire et donne au son un rôle primordial dans la détermination de la signifiante<sup>16</sup>. Autrement dit, dans la dynamique de la création poétique, le phonétique informe le sens. Ainsi du ronronnement des vers de mirliton dont Lacan se sert pour conjuguer la fonction du mur à l'(*a*)*mur* avec la fonction de « l'Entre »<sup>17</sup>.

Lacan donne une amusante petite leçon de phonétique sur la production des phonèmes en fonction du placement du son dans la bouche. Il s'agit du phonème comme petit *a*, reste de jouissance : « c'est là qu'il [l'homme] en a entendu la résonance »<sup>18</sup>. Petit *a*, la lettre, c'est quelque chose qui résonne de la rencontre traumatique du corps vivant avec le langage et qui a à voir avec son état de babil, balbutiement, bafouillage. Lorsque se réitèrent les modalités de cette

---

<sup>14</sup> Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. L'Être et l'Un », *op. cit.*, leçon du 16 mars 2011, inédit.

<sup>15</sup> Lacan J., *Je parle aux murs*, *op. cit.*, p. 88.

<sup>16</sup> Jakobson R., *La charpente phonique du langage*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980.

<sup>17</sup> Lacan J., *Je parle aux murs*, *op. cit.*, p. 98.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 89.

rencontre inaugurale de la jouissance, la résonance de *lalangue* se répercute dans le signifiant et parasite la substance vivante.